

Les islamistes torpillent la charte voulue par Macron

RÉVÉLATIONS

Le projet de synthèse préparé par le président du CFCM est rejeté par les courants intégristes

DÉFI Le chef de l'État espérait une adhésion formelle des courants musulmans aux valeurs et aux lois républicaines



Mohammed Moussaoui, président du Conseil français du culte musulman, en juillet avec le ministre de l'Intérieur et des Cultes, Gérald Darmanin. ALEXANDRE MARCHI/MAXPPP

Récevant les représentants de huit des neuf fédérations formant le Conseil français du culte musulman (CFCM), le 18 novembre, Emmanuel Macron leur avait demandé de rédiger une « charte des valeurs » qui affirmerait leur attachement aux lois et principes essentiels de la République. Tous ses interlocuteurs avaient alors promis d'élaborer sous quinze jours le document attendu. Près de six semaines ont passé et rien n'est venu. À en croire plusieurs participants aux discussions qui ont suivi, le projet semble mort-né.

À l'origine, les fédérations avaient, pour la plupart, remis une contribution écrite au président du CFCM, Mohammed Moussaoui. Celui-ci devait effectuer « un travail de synthèse » de leurs propositions, explique Anouar Kbibech, chef de file du Rassemblement des musulmans de France (RMF). « C'est ce qui a servi de base de négociation », précise-t-il. Problème : les contributions étaient très éloignées par leurs contenus, voire franchement antagonistes, et dans l'ensemble en-deçà des attentes de l'Élysée.

Au ministère de l'Intérieur, on était pourtant prêt à se satisfaire de la synthèse de Moussaoui. Plusieurs passages répondaient au cahier des charges : attachement aux principes et aux textes républicains ;

dénonciation explicite de l'homophobie, de l'antisémitisme et de la misogynie ; et surtout rejet de l'islamisme et des *fake news* qui présentent la France comme un « État raciste » hostile aux musulmans. Ainsi, le projet de charte incluait une distinction très nette entre l'islam et l'islamisme, propre à dissiper les ambiguïtés.

« Par islam politique, était-il écrit, la présente charte désigne les courants politiques et/ou idéologiques appelés communément : wahhabisme ; salafisme ; doctrine des Frères musulmans ; et plus généralement toute mouvance locale, transnationale ou internationale qui vise à utiliser l'islam afin d'asseoir une doctrine politique, notamment parmi celles dont les textes fustigent la démocratie, la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes ou qui fait la promotion de l'homophobie, de la misogynie, de l'antisémitisme, de la haine religieuse et plus généralement toute idée ou pensée qui contesterait, directement ou indirectement, les principes fondamentaux énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. » Mais ce passage a été biffé à la demande de trois fédérations : Foi et Pratique, le courant prosélyte et fondamentaliste Tabligh ; Musulmans de France (ex-UOIF, proches de la pensée des Frères musulmans) ; le CIMG, ou Milli Görüs, d'obédience turque.

Le représentant de ce troisième courant, Fatih Sarikir, tout en négociant la future charte avec le CFCM, préparait un texte concurrent avec Hamadi Hammami, le dirigeant de Foi et Pratique. Ce document, qui a circulé dans les réseaux proches du régime turc, a été paraphé par des représentants de mosquées islamistes, notamment celles affiliées à l'ex-UOIF et au Milli Görüs ainsi que par Marwan Muhammad, ancien leader du Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) – dissous en novembre par le gouvernement après l'assassinat du

Le malaise est profond. La notion de « crime d'apostasie » reste une pierre d'achoppement

professeur Samuel Paty. Le nom du RMF y figure aussi, bien que les dirigeants de ce mouvement assurent ne pas l'avoir signé.

La tension est montée d'un cran quand des moutures de la première rédaction ont fuité via le site Mediapart. L'islamiste Marwan

Muhammad s'est instantanément alarmé sur Twitter en dénonçant une « charte de la honte » qui interdirait « la simple expression des musulmans ». Il invitait « toutes les mosquées, toutes les associations et tous les imams à qui il reste un minimum de dignité à ne pas signer cette charte », qu'il assimilait à « un acte d'aliénation ».

Sollicité, Mohammed Moussaoui n'a pas souhaité nous répondre. « Il est républicain dans les ministères et archaïque quand il se retrouve avec les islamistes », commente une source informée des discussions en cours. Un membre du CFCM est encore plus précis pour expliquer la paralysie actuelle : « Moussaoui est tiraillé entre les directives qu'il reçoit du Maroc, les attentes du bureau central des cultes du ministère de l'Intérieur, les exigences de ses partenaires intégristes et ses sempiternelles guéguerres avec le recteur de la Grande Mosquée de Paris. » Ce dernier, Chems-Eddine Hafiz, tempère : « Nous avons quelques divergences, mais nous essayons de faire converger les points de vue. Ce sont des négociations, ce n'est pas toujours facile. »

Le malaise semble en réalité plus profond. Ce que les intégristes appellent « crime d'apostasie » reste une pierre d'achoppement. Dans la synthèse établie par Moussaoui, un passage prévoyait de « ne pas

qualifier l'apostasie de crime ni stigmatiser celles ou ceux qui renoncent à une religion ». Les groupes islamistes s'y sont opposés. De même, un article rappelait « l'importance de l'école laïque publique qui doit être préservée des maux qui touchent la société » et précisait : « Aucune autorité religieuse ne peut remettre en question des méthodes pédagogiques. » Le mouvement Musulmans de France et le Milli Görüs l'ont rejeté.

C'est ainsi que les débats entre fédérations ont débouché sur une impasse. Le texte qui devait officialiser l'attachement collectif des musulmans de France à la République est donc resté dans les limbes et l'espoir de l'en voir sortir est plus que mince. Une figure historique du CFCM déplore « une réelle fracture idéologique » qui empêche d'aboutir : d'un côté, les tenants d'une approche traditionnelle, parfois liés à des pays étrangers ; de l'autre, les trois tendances islamistes. La suite des débats risque d'être houleuse entre les différents courants qui cohabitent depuis 2003 au sein d'un CFCM durablement condamné à l'impuissance. Une réunion de ses membres est prévue en début de semaine. Entre les principaux représentants de l'islam en France, la rupture n'a jamais été aussi proche. ●